

Décision 10-DCC-98 du 20 août 2010

relative à la prise de contrôle exclusif d'actifs
du groupe Tarmac par la société Eurovia

Posted on: 20 octobre 2010 | Secteurs :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notificante

Eurovia

Dispositif(s)

Autorisation avec
remèdes

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

**Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)**

Tarmac

Lire

le texte intégral de la décision

556.16 Ko

le communiqué de presse